

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Hamoir, Monsieur Patrick Lecerf,

|  |  |
|--|--|
| L'autorisation                           | N°ECP056   |
| Est délivrée à                           | Monsieur Victor Demarteau  |
| Domicilié                                | Insegotte 12, 4181 Hamoir  |
| Lui permettant                           | D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »            |
| Pour le terrain                          | « <b>Prairie 1 Insegotte</b> », situé à Insegotte 12 à 4181 Hamoir |
| Superficie                               | 3.6 hectares   |
| Capacité maximale autorisée par le label | 49 personnes   |

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 02/10/2033.**

Le 03/10/2023

Claire Verhamme  
Chargée d'affaires courantes de l'ASBL  
Atouts Camps